



Certificat d'Aptitude Professionnelle Agricole
JARDINIER PAYSAGISTE

Métiers de l'environnement

CAPa JP - Niveau V

Diplôme du Ministère de l'Agriculture

Conditions d'entrée

Avoir de 16 à 25 ans révolus

S'engager par un contrat d'apprentissage de deux ans dans une entreprise paysagère ou une collectivité

Recrutement

Préinscription en ligne www.cfa-piemont-pyrenees.fr
ou demander une fiche d'inscription

L'entrée en formation ne peut se faire qu'après la signature du Contrat d'apprentissage

**Métiers visés
ou poursuite d'études**

Ouvrier, ouvrière paysagiste
Agent, agente d'entretien des parcs et jardins

Poursuivre ses études vers le
- Bac Pro Aménagements Paysagers
- BP Aménagements Paysagers
- Certificat de spécialisation

Objectifs de la formation

Obtenir un niveau V

Acquérir des compétences dans l'entretien et l'aménagement des espaces verts et des jardins

Avoir une connaissance du monde professionnel grâce à l'alternance en entreprise

Organisation de la formation

Deux années en alternance : 26 semaines de cours au CFA + 78 semaines en entreprise dont 10 semaines de congés payés.

Contenu

Capacités Générales
CG1 : Agir dans des situations de la vie courante à l'aide de repères sociaux
CG2 : Mettre en œuvre des actions contribuant à sa construction personnelle
CG3 : Interagir avec son environnement social
Capacités Professionnelles
CP4 : Réaliser en sécurité des travaux d'entretien paysager
CP5 : Réaliser en sécurité des travaux d'aménagement paysager
CP6 : Effectuer des travaux liés à l'entretien courant des matériels et équipements
CP7 : S'adapter à des enjeux professionnels locaux
Module d'initiative Professionnelle : Les Jardins Potagers

Modalités d'évaluation

Contrôle en Cours de Formation (CCF) durant les deux ans de la formation

Nous contacter :

**Centre de Formation
d'Apprentis Agricole
Piémont-Pyrénées**

**UFA DE TARBES
59, route de Pau
65000 TARBES**

**Tél : 05.62.93.67.51
tania.auclair@educagri.fr**

